



**CONTRAT D'ACHAT N° chronologique/mois/année ENTRE  
MEDECINS SANS FRONTIERES Section (MSF)  
ET NOM DU FOURNISSEUR  
POUR XX TONNES DE BLE**

**Acheteur :**

Médecins Sans Frontières Section  
Adresse locale  
N° de téléphone et fax  
E-mail

**Fournisseur :**

Adresse précise du fournisseur  
nom du contact  
coordonnées téléphone, fax et e-mail.

**Type et qualité des produits :**

Type précis de Blé de la récolte mois et année de récolte , origine ville (Pays), de qualité saine et marchande, propre à la consommation humaine et répondant aux caractéristiques suivantes :

Facteurs de qualité	Grains	Farine
<b>Humidité</b>		<14%
<b>Protéines (base matière sèche)</b>	>11.5% (Nx5.7)	>10.5% (Nx6.25)
<b>Indice de chute Hagberg</b>	>220	>220 préparation incl. (agitation 60s)
<b>Test de Zeleny poids d'essai</b>	>68kg/hl	>25 N/A
<b>Cendres (matière sèche)</b>	N/A	<0.6%
<b>Impuretés d'origine animale (dont insectes morts)</b>		<0.1%
<b>Autres mat. étrangères (grains, tiges...)</b>	<1.5%	N/A
<b>Mat. étrangères minérales (pierres, poussières...)</b>		<0.5%
<b>Insectes vivants</b>		absence
<b>Grains défectueux</b>	< 10%	
- cassés (tamis 2.5mm)	<3%	
- germés	<2.5%	N/A
- percés par des insectes	< 1.5%	

Microbiologie & contaminants	Grains	Farine
- grains endommagés	< 6%	
<b>Samonelles</b>	absence dans 25g	
<b>Grains toxiques ou nocifs</b>	<0.1%	N/A
<b>Ergot</b>	<0.05%	N/A
<b>Aflatoxines totales</b>	<4 ppb	
<b>Ochratoxine</b>	<5 ppb	<3 ppb
<b>Déoxynivalénol (vomitoxine)</b>	<1250 ppb	<750 ppb

Le blé en grains doit être issu de la dernière récolte et leur origine doit être clairement indiquée (origine du certificat d'origine à l'appui). Il doit être de qualité "saine et marchande", ainsi que "propre à la consommation humaine".

Le produit doit être exempt d'odeur et/ou de goût anormaux.

Un certificat de fumigation daté de moins de 15 jours doit être remis à la réception.

### **Quantité et conditionnement :**

**XX** tonnes métriques nettes de **type exact de** blé, en sacs contenant chacun **XX** kg net (25 kg pour la farine).

- Soit : sac en polypropylène (PP) neuf de première qualité (minimum 85g/m<sup>2</sup>) avec double couture en haut et en bas
- Soit : sac en toile de jute
- Le sac peut être doublé par un sac en polypropylène de 110g, avec une soudure commune aux deux sacs.

Tous les sacs doivent être propres, secs et solidement cousus.

Les sacs recyclés sont interdits.

Les sacs doivent résister à une chute d'une hauteur de 1.2m et à un empilage d'une hauteur de 2m.

2% de la quantité totale de sacs vides doivent être fournis.

En cas d'insuffisance de poids constatée au cours du contrôle quantité/qualité à la livraison, **nom du fournisseur** s'engage à fournir à MSF le complément nécessaire.

### **Marquage :**

L'impression doit se faire avec une encre validée pour contact alimentaire, et le marquage doit rester lisible après un minimum de 10 manutentions. La taille des lettres doit être d'au moins 20mm.

Les sacs porteront les marquages suivant :

- **N° de lot composé de : Initiales fournisseur / année / code dispatch terrain / n° commande terrain. (Ex : MAVI/05/NE10MCH/955)**
- **MEDECINS SANS FRONTIERES**
- **Type exact de denrée contenue.**
- **Poids du sac.**
- **Origine (nom du fournisseur + pays d'origine)**

- Année de récolte
- Pour les grains moulés: date de moulure + date limite d'utilisation optimale (DLUO)

### **Prix :**

Le prix défini s'entend toutes taxes comprises, emballage inclus, **incoterm**. (Incoterm 2000 ou dernière version à appliquer).

Prix à la tonne: **XX devise (montant total et devise en toutes lettres) INCOTERM.**

### **Délais de livraison :**

Le délai de livraison est fixé à **xx** jours au plus tard à partir de la date de signature du présent contrat. Ce contrat prendra fin dès l'achèvement des livraisons comme convenu et le règlement de la facture.

Le **type de produit** sera **livré/enlevé** en **XX** phases, la première livraison aura lieu le **date** pour une quantité de **XX MT (quantité totale en toutes lettres)** et la quantité restante de **XX MT** sera **enlevée/livrée** le **date**.

### **Liste des documents à émettre par le fournisseur :**

- Le présent contrat daté, tamponné et signé ainsi que chaque page paraphée à retourner à MSF **section – ville MSF coordination**
- Liste de colisage et facture proforma à adresser à MSF **section** dès que le présent contrat est signé.

Pour chaque livraison/enlèvement :

- Une fois le feu vert pour envoi donné, envoi par le fournisseur de la liste de camions (ou containers) et de la date estimée d'arrivée à destination
- Certificat de fumigation daté de moins de 15 jours.
- Certificat d'origine

### **Reconnaissance poids et qualité :**

En cas de non conformité de qualité, d'emballage ou de grain, au besoin après expertise, les sacs peuvent être refusés.

### **Contrôle qualité**

MSF **section** peut mandater un organisme de contrôle indépendant afin d'inspecter les produits (quantité, conditionnement, étiquetage, et qualité) et de collecter des échantillons qui seront analysés (pendant ou après la production).

Ces contrôles qualité seraient effectués chez **nom du fournisseur** à **ville (pays)**.  
Les sacs non conformes seront refusés.

Le fournisseur se doit de fumiger la totalité des **type de produit** dans son entrepôt, dans les 15 jours précédant la livraison/l'enlèvement. Un certificat de fumigation daté de moins de deux

semaines avant livraison doit être dûment signé par le traiteur et remis à la livraison à la personne MSF chargée du contrôle de la qualité.

Lors de la réception, un second contrôle quantitatif et qualitatif sera réalisé par les personnels MSF selon les modalités du protocole standard MSF.

### **Garantie de performance :**

Après signature du contrat MSF **section** est considéré comme propriétaire de la totalité des **type de produit** mentionnés dans ce contrat. .

Après signature du contrat et au cas où le fournisseur ne s'acquitterait pas de livrer la totalité du produit, dans les délais requis, dans les conditions de livraison spécifiées ci-dessus, MSF **Section** se réserve le droit de retenir **0.5 à 1** pour cent de la valeur de la quantité qui reste à livrer par jour de retard.

Le montant de la pénalité sera retenu sur le paiement du fournisseur.

### **Paiement :**

Le paiement de **XXXX (montant en lettres)** sera effectué par MSF, au bénéfice de **fournisseur** sur présentation d'une facture commerciale datée et numérotée, en trois exemplaires, d'un certificat de fumigation dûment signé par le traiteur attestant que les produits ont été traités moins de deux semaines avant la livraison, et d'un bon de réception attestant de la qualité et quantité des livraisons.

Le paiement peut être effectué en **XX** phases : **XX%** à la signature du présent contrat, **XX%** après la réception de **XX** MT (le **première date prévue**) et **XX%** lors de la dernière réception (le **date prévue**).

Le paiement sera effectué par **moyen de paiement** en **devise** sur le compte bancaire de **nom de fournisseur** dont les références seront notifiées sur la facture.

### **Litiges:**

Dans tous les cas MSF **section** et **fournisseur** tenteront de trouver une solution amiable au problème les opposant.

Dans le cas où MSF et **fournisseur** ne parviennent pas à un règlement amiable, le droit **français** régit les présentes conditions générales.

Lieu, date exacte

Lieu, date exacte

Pour MSF **section**  
Nom  
Fonction

Pour **fournisseur**  
Nom  
Fonction